



Compte-rendu de la réunion du vendredi 15 mars 2019

Présents

Mesdames : Marie-Paule Bardy, Jacqueline Porte, Sylvie Ouzin,

Messieurs : Luc Beziau, Christian Bordron, Didier Bruneau, Jean-Marc Gaigeard, Daniel Gaborieau, Guy Garet, Bernard Harzelec, Patrick Hébert, Jean-Denis Keller, Hubert Lafuente, Jean-Yves Lebouc, Jacques Lordet, Frédéric Pache, Eric Ravin, Guy Respondek, Jean-Louis Ulm, Michel Villatte.

Monsieur le maire Didier Roisé,

Monsieur Gérard Nussmann, adjoint urbanisme, environnement, déplacement.

Absents excusés: Marie-José Esnault, Alain Merlaud.

Tableau des présences :

2019	11/1	8/2	15/3							
Présents	13	11	20							
Excusés	2	3	1							
Absents	2	3								

1. Accueil des nouveaux membres du Conseil par le doyen ; tour de table

La séance est ouverte à 14h par la présidente du C.D.S, Sylvie Ouzin, qui souhaite la bienvenue à tous, puis Julie Formentel (Service communication de la mairie) invite les conseillers pour une photographie de groupe.

La parole revient au doyen, Luc Beziau, qui rappelle l'ordre du jour de cette réunion mettant en place le nouveau Conseil.

Monsieur le maire, Didier Roisé, intervient et en quelques mots évoque le rôle et les attributions du Conseil, marquant ainsi la satisfaction de la municipalité d'accueillir onze nouveaux membres :

Marie-Paule Bardy, Christian Bordron, Didier Bruneau, Jean-Marc Gaigeard, Daniel Gaborieau, Guy Garet, Patrick Hébert, Jean-Denis Keller, Jean-Yves Lebouc, Frédéric Pache, Guy Respondek.

Trois conseillères et dix-huit conseillers constituent le nouveau C.D.S au 15 mars 2019.

La présidente remercie monsieur le maire et la municipalité pour le soutien et les rapports cordiaux entretenus par tous pendant les six années de sa présidence.

Luc Beziau donne le signal d'un tour de table qui permet à chacun de se présenter.

2. Organisation du Conseil des Sages (contexte, objectifs et fonctionnement, règlement intérieur)

Les documents suivants sont examinés :

- Le règlement intérieur.

- Les fiches explicatives concernant les projets suivants : Agrès adaptés aux seniors dans le bois de Fontaine - Réflexion sur la création d'une résidence autonomie – Circuits de randonnées.

- Le schéma d'organisation du C.D.S au 15 mars 2019.

Le rôle et le fonctionnement du Conseil, déjà présentés lors de la matinée d'information du 7 février 2019, sont de nouveau examinés avec la lecture détaillée du règlement intérieur commenté

par la présidente.

L'adjointe référente du C.D.S auprès de la municipalité est madame Marie-José Esnault adjointe Solidarité Aînés et vice-présidente du C.C.A.S. Interviennent également dans nos projets madame Anne Houis conseillère déléguée à l'espace public et rural et monsieur Gérard Nussmann adjoint urbanisme, environnement et déplacement.

Rappel est fait de la tenue à huis-clos des séances plénières et de la nécessaire réserve, vis-à-vis de l'extérieur, à apporter à certains des propos échangés en son sein.

Une fois par an, lors de la Semaine bleue, la réunion du Conseil autorise la présence du public.

Luc Béziau déclare ouvert l'appel à candidature et le vote pour l'élection à la présidence du Conseil et à la responsabilité de la commission « Ecoute des Aînés ».

Sylvie Ouzin, présidente en titre et seule candidate est élue à l'unanimité.

Bernard Harzelec, seul candidat, est élu à l'unanimité à la tête de la commission en remplacement de Danielle Boucher qui a quitté le Conseil.

Jacques Lordet est reconduit dans sa fonction (responsable de la commission « Prospectives »).

Marie-Paule Bardy soulève la question de la vice-présidence. Le précédent Conseil s'étant déterminé, chacun se range à son avis, à savoir : les responsables des commissions actuelles et futures exerceront la vice-présidence suivant leurs disponibilités.

Sont nommés vice-présidents : **Jacques Lordet et Bernard Harzelec**.

la présidente pouvant cependant déléguer certaines tâches particulières aux membres qualifiés du Conseil.

Trésorier : **Hubert Lafuente**

Secrétaire : **Jean-Louis Ulm** ; la désignation d'un (e) autre secrétaire serait souhaitable.

Présidente : Sylvie Ouzin

Vice-présidents : Jacques Lordet – Bernard Harzelec

Secrétaire : Jean-Louis Ulm – X

Trésorier : Hubert Lafuente

Responsable de la commission « Prospectives » : Jacques Lordet

Responsable de la commission « Ecoute des Aînés » : Bernard Harzelec

Rien ne s'oppose, en cours de mandat, à la création d'autres éventuelles commissions.

La présidente fait le point des affaires en cours à l'aide des fiches-projets commentées par Jacques Lordet et Eric Ravin, rédacteur, pour la résidence autonomie, par Eric Ravin pour les chemins de randonnées et Sylvie Ouzin pour les agrès du bois de Fontaine (le catalogue sera présenté à la prochaine réunion). L'aménagement du centre-ville qui a fait l'objet d'un rapport rédigé en novembre 2016 par Alain Merlaud sera présenté lors de la prochaine réunion.

Les fiches seront envoyées aux élus d'ici la fin du mois de mars 2019.

L'organisation actuelle du C.D.S fait l'objet également d'une fiche à compléter ou chaque conseiller pourra exprimer ses préférences à travailler dans l'une ou l'autre des commissions existantes.

Ce document sera mis à jour lors de la prochaine réunion.

Intervention de monsieur Gérard Nussmann qui précise que l'avenir du site des anciens établissements Macé reste lié à ce jour aux différents arbitrages et négociations en cours auxquels participe la municipalité.

Les travaux de construction d'un immeuble de 12 logements (9 T3-3T2 adaptés pour les seniors) par Maine et Loire Habitat débiteront en mai 2019.

3. Informations et questions diverses

Documents à diffuser lors du prochain Conseil :

- Compte-rendu de la réunion du 8 février 2019.
- Copie du rapport du C.D.S concernant l'aménagement du centre-ville.

La liste des membres du C.D.S (Noms, prénoms, adresses postales, adresses de courriel) sera diffusée dans les meilleurs délais par la présidente.

A l'issue de cette réunion le verre de l'amitié réunit l'ensemble du Conseil en présence des adjoints Gérard Nussmann, Yves Colliot (Culture et communication), Yves Meignen (Finances, développement économique) et de madame Anne Houis conseillère déléguée espace public et rural, ainsi que des anciens membres du dernier Conseil.

Madame Houis souhaiterait qu'une personne du C.D.S participe aux travaux de la commission municipale « Accessibilité ».

Prochaine réunion : Le vendredi 5 avril 2019 à 14h15' en mairie

Rédigé par Jean-Louis Ulm

Approuvé par Sylvie Ouzin